

SHAMPOOING EN TABLETTE SANS SULFATE

Surfant sur la tendance monodose et nomade, cette tablette de shampoing sans sulfate s'écrase au creux de la main, puis se fait mousser avec un peu d'eau. Un geste pour vos cheveux et pour la planète !



Jungbunzlauer

*From nature
to ingredients®*



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	JORDAPON® SCI POWDER	Sodium Cocoyl Isethionate	24,00	Tensioactif anionique	20,64
	TEGO® NATURAL BETAINE (Evonik)	Betaine	3,50	Humectant	3,50
	CITROCOAT® N10	Citric Acid (and) Monosodium Citrate	14,00	Agent effervescent	14,00
	BICAR FOOD 0/13 (Solvay)	Sodium Bicarbonate	12,00	Agent effervescent	12,00
	VIVAPUR® CS 130 FM	Microcrystalline Cellulose	22,00	Agent de compaction	22,00
	ERYLITE® F8030 PERSONAL CARE	Erythritol	21,00	Conditionneur	21,00
	XG FFCS-PC	Xanthan Gum	2,00	Agent rhéologique	2,00
B	PARFUM	Parfum	0,50	Parfum	0,50
	LIPOFRUCTYL® ARGAN LS 9779	Argania Spinosa kernel Oil	1,00	Actif hydratant, régénérant	1,00

CARACTERISTIQUES

Aspect : Tablettes blanches

pH : 5,5 - 6,0
(1% dans l'eau)

Viscosité : N.A.

% matière active : 24,00

PROCESS

Mixer la phase A puis ajouter la phase B et mixer jusqu'à obtenir une poudre homogène sans grumeaux. Enfin compacter cette poudre afin d'obtenir une tablette. (Paramètres de compaction (FlexiTab® : taille du poinçon : 13 mm, profondeur de remplissage : 12 mm, force : 1,5 kN).

MODE D'UTILISATION : Ecraser la tablette au creux de la main puis faire mousser avec de l'eau.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.